

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prise de fonctions de Michel Benichou comme Président du CCBE à compter du 1^{er} janvier 2016

le 10.12.2015

Après la confirmation, hier, de son élection par les Délégations nationales du Conseil des Barreaux européens, Monsieur Michel Benichou prendra ses fonctions de Président du CCBE à compter du 1^{er} janvier 2016. Michel Benichou, Ancien Bâtonnier du Barreau de Grenoble, Ancien Président de la Conférence des Bâtonniers et du Conseil National des Barreaux, Président d'Honneur de la Fédération des Barreaux d'Europe, succède à Maria Ślązak (Pologne).

Il sera entouré de Ruthven Gemmell, 1^{er} Vice-Président (Ecosse), Antonin Mokry, 2^{ème} Vice-Président (République tchèque) et José de Freitas, 3^{ème} Vice-Président (Portugal).

Le CCBE représente les Barreaux de 32 pays membres et 13 pays associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les Barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les euro-députés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat.

Plusieurs grands évènements se tiendront en France dans le cadre de cette Présidence au cours de l'année 2016 :

- . A Lyon, une session plénière du CCBE qui se déroulera les 19 et 20 mai 2016,
- . A Paris, un comité permanent du CCBE mais également une grande conférence sur l'avenir des services juridiques qui se tiendront du 19 au 21 octobre 2016,
- . Comme chaque année, le 10 décembre 2016, sera célébrée la journée européenne de l'avocat (à travers les Etats membres de l'Union également).

Michel Benichou a déclaré : « A l'heure où les atteintes aux valeurs fondamentales de la profession d'avocat se multiplient partout en Europe, je souhaite rappeler partout et en chaque occasion qu'un Etat de droit ne peut exister sans une profession d'avocat forte, indépendante et où son secret professionnel est protégé. Comme la Cour européenne des droits de l'homme l'a souligné à de multiples reprises, les avocats sont des acteurs fondamentaux des systèmes de justice en Europe et garantissent leur effectivité à travers la défense des justiciables. Ces valeurs qui unissent la profession d'avocat à l'échelle européenne doivent nous guider pour faire face aux défis que nous rencontrons et je mettrai toute mon énergie, sous ma présidence, pour les défendre et les promouvoir dans le cadre de la Justice de demain. »

Le Président Jean Jacques Forrer et l'ensemble de l'équipe de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles félicitent vivement Michel Benichou et lui souhaitent pleine réussite dans ses projets pour l'année à venir.